

## Ntgrate Tiles

### Cahier de charge

Le revêtement de sol "**Ntgrate Tiles**" est une qualité synthétique, tissé plat dont la couche d'usure est produite selon le procédé **TOPGRATE®**. Lors du tissage, la technologie **TOPGRATE®** ne mets qu' en œuvre des fils en PVC, renforcés de fibres de verre, **dont l'adhérence entre l'âme et la gaine > 20 N**. Le tissu, avec **une densité en chaîne de 12 fils/cm** et une densité de trame d'une moyenne de 9 fils/cm, est stabilisé **par un traitement thermique**. Cette couche d'usure est laminée **sur un non tissé en fibres de verre avec un plastisol exempt de phtalates**. Le **TOPGRATE®** est ensuite, lors d'une deuxième passage, laminé sur une couche en PVC homogène. Il est fourni sous forme de dalles plombantes amovibles dans une dimension de 50 cm x 50 cm. Les dalles sont livrées en boites par 16 dalles ou 4 m<sup>2</sup>.

Epaisseur Totale : ca. 3,3 mm

Poids total : ca. 4 ,500 gr/m2

Usage : EN 15114 : Classe 33 PROFESSIONNEL ELEVE - lieux publics  
 Vetterman : ISO 10361 : 5.000 t : ≥ 4 22.000 t : ≥ 3,5  
 Lisson : EN 1963 : < 30g/m<sup>2</sup>

Stabilité dimensionnelle : EN 986 : < 0,1%

Incurvation concave et convexe : EN 986 : répond aux exigences

Equerrage et longueurs des arrêts : EN 994 : répond aux exigences

Usage chaise à roulettes : EN 985 : usage intensif

Test du marcheur : ISO 6356 : < 2 kV - antistatique permanent

Isolation acoustique au bruit de choc Δ Lw : 14 dB

Drum Sound Absorption EPLF 021029-2 : 40 %

Solidité à la lumière : ISO 105-B02 : ≥ 7

Résistance au glissement :EN 13893 : > 0,3

Réaction au feu : EN 13501-1 : B<sub>fl</sub>s1



EN 14.041  
 DOP Nr  
 0493-CPR-

